



Ville de Louviers
3ème modification du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Sources : Direction Générale des Impôts - cadastre; mise à jour : 2012 et DDT 27 - zonage
Réalisation & Conception GeoDev - Avril 2016

Avril 2016 Echelle 1/2000 - Sud

MODIFICATION
Prescrite le 29/05/15
Enquête publique du 07/12/15 au 08/01/16 (inclus)
Approuvée le 26/04/16

CACHET



Caractérisation des zones et secteurs :

Zone Urbaine :
 UA : Centre-ville
 UB : Faubourgs mixtes
 - dont UB.ax : Axe structurant
 - dont UB.an Maison Rouge - prairie des Fougères
 - dont UB.p ex - terrain SOPREMA
 UC : Extensions à dominante résidentielle
 - dont UCa : à fort potentiel de renouvellement
 - dont UCb : Ensembles constitués en collectif
 UD : résidentiel stable à dominante pavillonnaire
 - dont UDa : grandes propriétés boisées, route d'Evreux
 - dont UD : aire de sédentarisation
 - dont UDp : contrainte de pollution (rue des Vallots)
 UE : Zones d'activité
 - dont UE.a : admettant le commerce
 UF : Emprises ferroviaires
 UG : Zone urbanisée de fait exposée aux risques naturels et non entièrement équipée : Chaussée Décrétot
 UH : Hameaux (les Monts, St Lubin, les Fosses)
 - dont UHa : camping—caravanning de Saint - Lubin
 - dont UHb : aire de sédentarisation
 - dont UHp : contrainte de sols pollués (ex décharge de Saint Lubin)

Zone A Urbaniser :
 AU : Zone à urbaniser non affectée Ferme de La Londe (bloquée)
 - 1 AUh : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat)
 - 1 AUha : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat dense)
 - 2 AUh : Zone à urbaniser bloquée (dominante habitat)

Zone Agricole :
 A : Zone agricole

Zone Naturelle :
 N : Zone naturelle et forestière
 - dont Nco : corridors écologiques à maintenir / à remettre en état
 - dont Nk : aire d'accueil des gens du voyage

Eléments de superposition :

- Limite de zone et secteur
- Limite communale de Louviers
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Secteurs soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation (voir PPRI annexé)
- Zone d'effets indirects - A à D - Zbv - Risque industriel
- Zone d'effets irréversibles - A à D - Zei - Risque industriel
- Zone des premiers effets létaux - A à D - Zpel - Risque industriel
- Zone d'effets létaux significatifs - A à D - Zels - Risque industriel
- Zone d'effets indirects - E - Zbv - Risque industriel
- Zone d'effets irréversibles - E - Zei - Risque industriel
- Canalisation de Gaz et zone de danger liée (35 m de part et d'autre)
- Secteur de préservation de la diversité commerciale (art. L123-1-5 II. 5° du CU)
- Bande d'implantation / alignement obligatoire
- Servitude d'attente (art. L123-2 a) du CU)
- Périmètre d'orientation particulière d'aménagement
- Carrière souterraine (marnière, argilière, etc.) et rayon (voir notice en annexe)
- Elément du patrimoine inventorié (art. L 123-1-5 III. 2° du CU)
- Emplacement réservé (art. L 123-1-5 V. du CU)
- Emplacement réservé en vue de réaliser un programme de logements (art. L123-2 b) du CU)

1 - Jardins familiaux Pichou - Chemin de la Mare Hermier
 2 - Voie d'accès ZAC Côte de la Justice - Rue Linant
 3 - Axe structurant rue du 11 Novembre 1918 et Avenue Winston Churchill
 4 - Extension des équipements scolaires Jules Ferry - Place du Champ de Ville
 5 - Elargissement de la rue des Hayes Mélines
 6 - Giratoire de la place de la 12 lune
 7 - Elargissement de la rue de la Citadelle
 8 - Elargissement de la rue Leroy Mary
 9 - Elargissement de la rue des Oiseaux
 10 - Protection de la zone humide de la sente des Prés
 11 - Protection de la zone humide pointe des batteliers
 12 - Passerelle Pétou entre la rue des Quatre Moulins et la rue de l'île
 13 - Protection de la zone humide rive gauche Villotte - Chaussée du Vexin
 14 - Ouvrage hydraulique de la Motte - rue du Port
 15 - Aménagement du carrefour de la rue Saint Germain et de la rue de l'Eglise Saint Germain
 16 - Cheminement piétonnier de la Côte de la Justice
 17 - Cheminement piétonnier Manoir Bigard entre la rue du Quai et la rue du Rempart
 18 - Cheminement piétonnier de la Côte de la Justice
 19 - Protection de la zone humide et cheminement piétonnier entre la voie verte et la rue Edouard Lanon
 20 - Cheminement piétonnier entre l'avenue des Peupliers et la chaussée Décrétot
 21 - Ouvrage hydraulique amont du bassin de Bigards - Quai de Bigards
 22 - Equipement public, rue des Vallots (chaufferie bois, déchetterie et ateliers communautaires)
 23 - Chemin piétonnier entre la sente des Pestifères et le chemin des Bruyères
 24 - Création d'un fossé à redents - Chemin du Tri
 25 - Aménagement d'une mare Ancien Chemin de Saint Pierre
 26 - Aménagement d'une mare chemin d'André
 27 - Jardins ouvriers Saint Hildevert - Sente des Prés
 28 - Aménagement de la Prairie des Fougères - Rue des Fougères
 29 - Liaison entre la ZNIEFF de la Mare de Saint Lubin et l'espace boisé nord
 30 - Création du pôle multimodal Maison Rouge
 31 - Aménagement de voirie rue du 11 Novembre 1918
 32 - Programme de logements rue Tatin et rue des Huilliers
 33 - Programme de logements rue du 11 Novembre
 34 - Extension du cimetière